

Pour publication immédiate
Le 8 mars 2011

**Les ACVM offrent gratuitement une application mobile de gestion financière
pour suivre de près son épargne et ses dépenses**

Calgary – Les jeunes Canadiens qui souhaitent mieux comprendre et contrôler leurs dépenses disposent désormais d'une nouvelle application pour y arriver, offerte gratuitement par les autorités en valeurs mobilières. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont lancé une nouvelle application mobile de gestion financière **gratuite** et un site Web interactif appelé *Mon Faites que ça compte* pour aider les jeunes à mieux comprendre et surveiller leurs habitudes de consommation en temps réel. L'application pratique *Mon Faites que ça compte* leur permet de suivre à la trace l'argent gagné et dépensé chaque jour, de se fixer des objectifs d'épargne, de surveiller leurs habitudes financières et de partager instantanément leurs trucs pour dépenser intelligemment. Cet outil favorisera l'acquisition de saines habitudes financières avant même l'âge adulte.

« Comme autorités en valeurs mobilières, nous avons la mission de renseigner les investisseurs sur les marchés financiers et cela devrait commencer dès le jeune âge, a déclaré Bill Rice, président des ACVM et président-directeur général de l'Alberta Securities Commission. Nous estimons qu'en leur fournissant des outils faciles à utiliser qui leur permettent d'acquérir les principes de base de l'établissement d'un budget et de l'épargne, nous contribuerons à en faire des adultes plus confiants et mieux outillés pour prendre des décisions d'investissement.

Selon les résultats d'un récent sondage, les jeunes Canadiens gèrent difficilement leurs finances. Soixante-douze pour cent des Canadiens de 18 à 29 ans possèdent des cartes de crédit et 22 % disposent d'une marge de crédit personnelle. Six jeunes Canadiens sur dix ont déclaré être endettés, près des deux tiers d'entre eux ayant des soldes de cartes de crédit, et 44 % un prêt étudiant.

L'application conviviale *Mon Faites que ça compte* a été conçue pour aider les jeunes à mieux comprendre leur relation avec l'argent. Elle permet de retracer le nombre et le type de transactions effectuées au cours d'une période donnée et on peut y accéder rapidement sur son appareil portable en temps réel. En prenant davantage conscience de leurs habitudes de consommation, les jeunes pourront faire des choix plus judicieux et mieux gérer leurs finances.

Même si cet outil de gestion des finances personnelles est destiné d'abord aux jeunes, les Canadiens de tous âges pourront en tirer profit. Pour télécharger l'application gratuitement, rechercher « Mon Faites que ça compte » dans le magasin *iTunes*. Pour utiliser le programme *Mon Faites que ça compte*, visiter le site Web Monfaitesquecacompte.ca.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

Utilisations possibles de l'application Mon Faites que ça compte :

- Vous voyez un article que vous aimez dans un magasin? Fixez-vous un objectif d'épargne dans *Mon Faites que ça compte*.
- Vous avez acheté une collation? Entrez-le dans *Mon Faites que ça compte*.
- Vous dépensez beaucoup en vêtements et ça vous inquiète? Revoyez vos habitudes de dépense dans *Mon Faites que ça compte*.

– 30 –

Au sujet du programme Faites que ça compte

Visiter le site Web Monfaitesquecacompte.ca pour obtenir de l'information sur *Faites que ça compte* ainsi que des guides à l'intention des parents et des instructeurs qui présentent des conseils, des activités et une foule d'idées pour faire participer les jeunes à des discussions sur la saine gestion de leurs finances personnelles. Commander ou télécharger un exemplaire gratuit sur makeitcountonline.ca.

Renseignements :

Sylvain Théberge
Autorité des marchés financiers
514-940-2176

Mark Dickey
Alberta Securities Commission
403-297-4481

Carolyn Shaw-Rimmington
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
416-593-2361

Ken Gracey
British Columbia Securities Commission
604-899-6577

Ainsley Cunningham
Commission des valeurs mobilières du
Manitoba
204-945-4733

Wendy Connors-Beckett
Commission des valeurs mobilières du
Nouveau-Brunswick
506-643-7745

Natalie MacLellan
Nova Scotia Securities Commission
902-424-8586

Jennifer Anderson
Saskatchewan Financial Services Commission
306-787-4160

Janice Callbeck
Securities Office
Île-du-Prince-Édouard
Office of the Attorney General
902-368-6288

Fred Pretorius
Registraire des valeurs mobilières
Yukon
867-667-5225

Donn MacDougall
Bureau des valeurs mobilières
Territoires du Nord-Ouest
867-920-8984

Doug Connolly
Financial Services Regulation Div.
Terre-Neuve-et-Labrador
709-729-2594

Louis Arki
Bureau des valeurs mobilières
Nunavut
867-975-6587